



## **Bulletin d'information Trimestriel**

*Troisième Trimestre 2015*

### **Mot de bienvenue**

Le 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2015 a été marqué par des infestations localisées de sauteriaux, de coléoptères, de chenilles et d'autres insectes nuisibles non moins importants sur les cultures dans certaines localités du pays. Les oiseaux granivores se sont également manifestés sur les cultures céréalières sans incidence majeure sur leurs rendements dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou et de Gao. Des méthodes alternatives de lutte et des traitements chimiques ont été appliqués pour minimiser l'incidence des dégâts de ces nuisibles sur les cultures.

Les autres faits saillants de ce bulletin concernent la formation des acteurs impliqués dans les activités de protection des végétaux et la nomination du nouveau Directeur Général de l'OPV.

Un focus y est fait sur les perspectives et les conseils pratiques pour assurer une bonne protection des cultures.

Bonne lecture

La Rédaction

## Suivi phytosanitaire de la campagne agricole

La situation phytosanitaire du 3<sup>ème</sup> trimestre 2015, soit juillet à septembre, a été caractérisée par des manifestations localisées de certains nuisibles sur les cultures céréalières et maraîchères. Les principaux ravageurs observés lors des missions de surveillance ont été les sauteriaux, les chenilles, les coléoptères, les oiseaux granivores et les rongeurs. D'autres insectes nuisibles (iules, pucerons, thrips, mouches blanches, termites, etc.), des cas de maladies et d'adventices ont été observés.

Les interventions promptes et localisées des producteurs sous la supervision des agents de protection des végétaux ont permis de réduire l'incidence des attaques de ces nuisibles sur les cultures.

Sur **17 905,5 ha** prospectés, **5 276,75 ha** sont infestés sur lesquels **2191 ha** ont été traités par l'application des méthodes alternatives de lutte et par des traitements chimiques localisés pour protéger les cultures. Les appui-conseils seront poursuivis au niveau des producteurs pour une meilleure protection de leurs cultures.

La situation des principaux nuisibles des cultures observés au cours des prospections se présente comme suit :

### ✓ Les sauteriaux

La présence de Sauteriaux (*Zonocerus variegatus*, *Diaboloocatantops axillaris*, *Kraussaria anguilifera*, *Cataloipus sp*, *Chrotogonus senegalensis*, , *Prygomorpha congnata*, et *Oedaleus senegalensis*) ont été observées sur le mil, le sorgho, le maïs, l'arachide, le niébé, le riz, les cultures maraîchères et dans les jachères dans les régions de Kayes (Kayes, Nioro, Diéma, Yélimané), de Koulikoro (Kati, Dioïla, Banamba, Nara, Mourdiah et Koulikoro), de Mopti (Bandiagara, Douentza), de Tombouctou (Niafunké, Tombouctou, Rharous) et de Gao (Gao, Ansongo et Bourem). La densité variait de 1 à 10 ind /m<sup>2</sup> (Adultes) dans les cultures enherbées et de 1 à 25 ind/m<sup>2</sup> et plus dans les jachères .Des dégâts légers à moyens sur les feuilles ont été observés . Les prospections ont porté sur **6 165 ha** dont **1052,5 ha** infestés et les traitements sur **336 ha** traités avec le Dursban CE et le Chlorpyrifos ethyl CE.



Larve de *C. cymbiferus*

### ✓ Les Coléoptères

Des attaques de coléoptères (*Nisotra uniformis*, *Héteronychus oryzae*, *Locus rubra*, *Pachnoda sp*, *Psalydollita sp*, *Mylabris sp* et *Trucuspa ferus*) ont été observées sur le maïs, le gombo, le concombre, la pastèque, le diakhatou, le mil, l'arachide et le riz, dans les régions de Koulikoro (Kati et Banamba), de Sikasso (Sikasso, Bougouni, Kolondiéba et Yanfolila), de Tombouctou (Gourma Rharous) et de Gao (Gao, Ansongo et Bourem). La densité variait de 2 à 6 ind /poquet avec des dégâts faibles à moyens sur les feuilles, les fleurs et les grains à l'état pâteux. Au total, **1631 ha** ont été prospectés dont **683,75 ha** infestés et **539,75 ha** traités avec le Dursban, le Lambda super, le Décis et le Chlorpyrifos ethyl CE.



Cantharides sur mil

## ✓ Les Chenilles

Des cas d'attaques de chenilles défoliatrices (*Spodoptera sp.*, *Nymphulla sp*) et de mineuses de tiges (*Coniesta ignefusalis*, *Sésamia calamitis* et *Chilo sp*) ont été observées sur le mil, le sorgho, le maïs, le niébé, le chou, le gombo, la tomate, le poivron vert, le riz, l'arachide, la patate douce, le pastèque, le diakhatou et les jachères dans les régions de Kayes (Kayes et Keniéba), de Koulikoro (Kati, Koulikoro, Banamba, Nara et Dioïla), de Sikasso (Yanfolila, Sikasso, Bougouni, Koutiala et Kolondiéba), de Ségou (Niono, Macina, Ségou) et de Mopti (Bandiagara). La densité variait de 1 à 5 ind /poquet causant des dégâts faibles à moyens sur les feuilles et les tiges. Au total **6428,75 ha** ont été prospectés dont **1782,75 ha** infestés et **804,75 ha** traités avec le Dursban, le Lambda super, le Pyral, le Chlorpyrifos ethyl CE et le Décis CE.



Larve de *Coniesta ignefusalis* responsable du cœur mort



Symptômes de cœur mort

## ✓ Autres insectes nuisibles des cultures

Des attaques d'autres insectes nuisibles (acariens, iules, pucerons, cochenilles farineuses, , termites, thrips, mouche des fruits) ont été observées sur le mil, le sorgho, le maïs, le riz, le niébé, le gombo, le karité, le melon et le concombre dans certaines localités des Régions de Koulikoro, de Sikasso, de Ségou, de Mopti et de Tombouctou.

Les prospections ont porté sur **1 563,75 ha** sur lesquels **663,75 ha** sont infestés dont **425,75 ha** ont été traités par les méthodes alternatives de lutte (poudre de graines de Neem mélangée à de l'eau savonneuse) et par des traitements chimiques (Dursban 480 CE, K-Optimal 12% CE, Attakan 500 CE et de Décis CE).



*Ceratitis sylvestrii*

## ✓ Les Oiseaux granivores

La présence d'oiseaux granivores (*Quelea quelea*, *Passer luteus*, *quelea erythrope*, *Ploceus cucullatus*) a été observée sur les zones rizicoles et les champs de mil, sorgho et maïs dans les régions de Koulikoro (Koulikoro, Banamba, Mourdiah et Nara), de Mopti (Konna et Djenné), de Tombouctou (Diré, Soumpi, Koumaria, Soboundou et Iloa) et de Gao (Gao, Ansongo et Bourem). La densité variait de 80 à 20 000 ind/ha. Au total **1983 ha** ont été prospectés contenant **1048 ha** de dortoirs instables d'oiseaux granivores.



Nidification de *Ploceus cucullatus*

Le gardiennage a permis de protéger 67 ha de champs de riz, de mil et de sorgho.

✓ **Les Rongeurs**

Les manifestations des rongeurs (*Arvicanthus niloticus*) ont été constatées sur le riz dans les périmètres rizicoles et les bas-fonds avec des dégâts légers à moyens sur les pépinières et les jeunes plants repiqués dans les régions de Koulikoro (Kati) et de Mopti (Soye et Socoura). Au total, **45 ha** ont été prospectés dont **11 ha** infestés et traités par battue physique.

✓ **Les Maladies**

Les attaques du mildiou (*Sclerospora graminicola*) sur le mil et de pyriculariose (*Pyricularia oryza*) sur le riz ont été observées avec des dégâts faibles à moyens dans les Régions de Koulikoro (Kati), de Sikasso (Bougouni), de Mopti (Koro) et de Tombouctou (Koriamé). Au total, **89 ha** ont été prospectés dont **35 ha** infestés. Les mesures prophylactiques (l'arrachage et la destruction des plants infestés) ont été effectuées sur 20 ha.

## Formation des Acteurs

✓ **Formation des agents**

Onze (11) agents de l'OPV poursuivent leur formation en protection des végétaux, gestion en logistique et transport, en gestion des ressources humaines, secrétariat de direction et en comptabilité au Centre Régional AGHRYMET de Niamey, à l'IPR/IFRA de Katibougou, au TECHNOLAB ISTA, au Centre d'Apprentissage Agricole (CAA) de M'Pessoba, à l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) et à l'Université de Ségou.

✓ **Formation des Brigades Villageoises**

Au cours du trimestre, 125 brigades villageoises soit 1250 brigadiers renforçant le dispositif d'alerte et d'intervention de l'OPV ont été mises en place dans les Régions de Kayes, de Koulikoro, de Sikasso, de Ségou et de Mopti à raison de 25 brigades par région avec l'appui du Projet d'Accroissement de Productivité Agricole au Mali (PAPAM).



**Mise en place de Brigades** : Entretien et remise de matériels de pulvérisation



**Mise en place de brigades** : Remise de badges aux brigades villageoises d'intervention

## Autres informations

### ✓ L'Office de Protection des Végétaux a un nouveau Directeur Général

Mr Lassana Sylvestre DIARRA a été nommé nouveau Directeur Général de l'Office de Protection des Végétaux (OPV) par le Conseil des Ministres du 30 Septembre 2015.

Mr DIARRA né en 1954 à Sanzana, Cercle de Sikasso est titulaire d'un diplôme de Master of Science en Agriculture, Entomologie Agricole en Protection des Végétaux. Avant sa nomination, il était Chef de la Division Surveillance Alerte et Intervention (DSAI) et Chef de l'Unité d'exécution du Projet de Renforcement des Moyens de Protection des Végétaux dans la région du Liptako Gourma au sein de l'Office de Protection des Végétaux.

Mr DIARRA a par ailleurs consacré toute sa carrière professionnelle à la mission de Protection des Végétaux contre les nuisibles. Il est Chevalier de l'Ordre National depuis janvier 2015 et membre de plusieurs Associations Professionnelles et Corporatives.



Lassana Sylvestre DIARRA  
Chevalier de l'Ordre National

## Perspectives

Les activités du quatrième trimestre seront consacrées à :

- la poursuite :
  - des activités de prospections phytosanitaires et de lutte contre les nuisibles des cultures, des pâturages et des récoltes ;
  - des appuis conseils au niveau des producteurs pour leur permettre de mieux protéger leurs cultures;
  - la formation des agents d'appui conseil, du personnel de l'Administration et des Elus locaux ;
- la deuxième mission de supervision et de suivi-évaluation de la campagne phytosanitaire ;
- la préparation des documents de la 12<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration de l'OPV.

## Conseils pratiques en protection des végétaux

Pour prévenir les infestations, il est conseillé aux producteurs et aux brigades villageoises d'intervention phytosanitaire de:

- signaler tout mouvement du criquet sénégalais du Nord vers le Sud suite au retrait du Front Inter-Tropical (FIT) et son transfert dans les cultures après le dessèchement de la végétation herbacée ;
- intensifier le gardiennage des champs de riz, de mil et de sorgho à maturation contre les oiseaux granivores au niveau;
- procéder à la récolte des céréales dès maturité physiologique ou de les faire coucher en afin d'éviter le dégât des oiseaux granivores ;
- poursuivre les battues physiques des rats partout où ils se manifestent sous l'égide des agents de Protection des Végétaux.